



OPÉRATRICES ET OPÉRATEURS EN INFORMATIQUE

La Commission scolaire de Montréal est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire et primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 17 000 employés dont 8 000 enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 113 000 élèves, jeunes et adultes.

Pour en savoir davantage, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre site Web.

La CSDM recherche des opératrices et opérateurs en informatique pour des affectations temporaires à temps plein et à temps partiel.

Description

La personne salariée de cette classe d'emplois assiste les utilisatrices et utilisateurs d'ordinateurs et les aide lors de problèmes d'ordre matériel ou logiciel et procède à des installations et des configurations de matériel informatique ou de logiciels conformément à des procédures standardisées.

Principales attributions

- Installe et configure des ordinateurs et des équipements périphériques conformément à des procédures standardisées.
- Raccorde les ordinateurs et les équipements et s'assure de leur compatibilité.
- Se sert, entre autres, de logiciels utilitaires fournis par la CSDM pour localiser et résoudre les problèmes.
- Effectue, selon des instructions précises, des tâches sur des composantes de réseau.
- Répond aux demandes de service des utilisateurs, soit sur la route ou à partir d'un centre de service.
- Effectue le dépannage de matériel et de logiciel, au besoin en se rendant sur place ou à partir du centre de service, en les référant aux personnes qualifiées, s'il y a lieu.
- Facilite l'intégration et la transition des connaissances auprès d'opérateurs au sein de l'équipe de travail.
- Travaille avec le matériel informatique supporté par le Service des TI et apparaissant au catalogue de produits supportés, tel que :
 - Ordinateurs fixes et portables de type PC
 - Imprimantes
 - Tablettes iPad
 - Commutateurs
 - Bornes sans fil
 - Périphériques divers.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en soutien informatique.

Exigences particulières

- Posséder un permis de conduire valide
- Avoir accès à un véhicule pour effectuer des déplacements.

Conditions de travail et rémunération

Le salaire horaire varie entre 19,44 \$/h et 23,25 \$/h selon la convention collective en vigueur.

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en suivant les étapes présentées dans la section [Comment poser sa candidature](#) de notre site Web.

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt.

